



Notice explicative jointe à la demande une demande de Plan d'Accompagnement Global

Selon le Code de l'action sociale et des familles (article L 114-1-1) :

« Un plan d'accompagnement global est élaboré sur proposition de l'équipe pluridisciplinaire avec l'accord préalable de la personne concernée ou de son représentant légal :

1° En cas d'indisponibilité ou d'inadaptation des réponses connues ;

2° En cas de complexité de la réponse à apporter, ou de risque ou de constat de rupture du parcours de la personne.

Un plan d'accompagnement global est également proposé par l'équipe pluridisciplinaire quand la personne concernée ou son représentant légal en fait la demande. »

Le plan d'accompagnement global s'adresse à toute personne en situation de handicap pour laquelle :

- les réponses connues sont indisponibles ou inadaptées
- une rupture dans l'accompagnement est constatée ou risque d'advenir

La Commission Exécutive de la MDPH des Hautes-Pyrénées qui s'est réunie le 18 décembre 2017 a porté une attention particulière aux situations répondant aux critères suivants :

- Sortie du dispositif enfant
- Domicile fragile
- Situation clinique critique

Si vous êtes destinataire (vous êtes le représentant légal du destinataire) d'une orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), et particulièrement si vous êtes dans un des cas précédemment cités, vous avez la possibilité de solliciter un plan d'accompagnement global (PAG).

Pour répondre à votre sollicitation, l'équipe pluridisciplinaire aura besoin d'échanger des informations relatives à votre situation avec les partenaires susceptibles d'apporter une réponse à votre parcours.

Cette fiche peut être remplie par :

- toute personne en situation de handicap
- ou**
- son représentant légal

Dans tous les cas, la MDPH étudiera votre demande et identifiera si elle relève d'un plan d'accompagnement global ou d'une autre solution.

Ce document est transmis à la MDPH des Hautes Pyrénées :

➤ soit par courrier adressé à :

à L'attention de Véronique Decoudun
MDPH des Hautes Pyrénées
Place Ferré
65 000 TARBES

➤ soit par mail à : pag@ha-py.fr

Nous vous conseillons de conserver une copie de ce formulaire.

Formulaire mis à jour le 16/02//2023